Image not found or type unknown

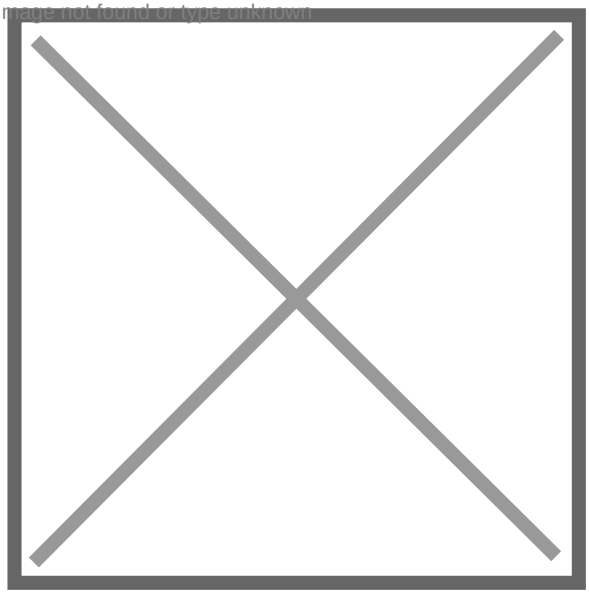

Rachat du capital retraite et fin de droit chomage

Par **Texaco92**, le **06/10/2009** à **09:28**

Bonjour, je suis actuellement demandeur d'emploi et à l'ASS (Allocation spécifique de solidarité). Cette allocation est attribué aux allocataires ayant epuiser tous leurs droits à l'assurance chômage. Le montant de cette allocation tourne autour de 450 € par mois (équivalent du RSA ou ex RMI en terme de montant). Ma situation financière étant devenu extrêmement précaire, je me suis décidé à contacter l'organisme qui gère ma retraite par capitalisation en leurs expliquant ma situation, et étant en fin de droit, récupérer ce capital. Je leurs ai transmis tous les documents demandés depuis plus de 2 mois, et la seule réponse que j'ai pu obtenir à ce jour :
Que mon dossier est étudié par du service juridique car je continus à toucher une allocation (ASS) même si je suis considéré en fin de droit à l'assurance chômage !
Ma question est : Puis je ou pas récupérer ce capital ?
Quelqu'un pourrait t'il m'éclairer ? Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés